

La naissance de la guerre à la drogue (années 1960-1980) : une obsession américaine ?

Alexandre Marchant / Docteur en histoire de l'ENS de Cachan

En 1961, la Convention internationale sur les stupéfiants de l'Organisation des Nations unies (ONU) définit la drogue comme un « fléau pour l'individu qui constitue aussi un danger économique et social pour l'humanité »¹. Ce n'est pas pour autant qu'une guerre à la drogue est déclarée: le texte ne vise qu'à unifier et clarifier l'ensemble des mécanismes de régulation du commerce international des stupéfiants et à prohiber les usages non médicaux des substances listées.

Les organes de contrôle des Nations unies ne concevaient pas autrement le problème de la drogue: la trajectoire anormale de produits contrôlés au-delà du circuit légal à un âge où la toxicomanie iatrogène domine. Certes, les usages déviants de marijuana et héroïne s'accroissent aux États-Unis, faisant déjà craindre un changement de scénario². Dix ans plus tard, au sein des institutions onusiennes, les représentants américains insistent pour lire le phénomène émergent de la polytoxicomanie juvénile à travers le prisme de l'épidémie, comme lors de l'assemblée générale de l'OMS à Genève en mai 1971: « Le Dr Steinfeld (États-Unis) souligne que 10 ans plus tôt le problème de la pharmacodépendance ne touchait qu'un petit nombre de pays et un petit nombre de personnes et que, par ailleurs, il portait essentiellement sur les dérivés de l'opium. Aujourd'hui, le problème a pris les proportions d'une pandémie aux opiacés avec toute une gamme de

vont être en effet à l'origine d'une forte réaction sociale et politique et d'un renforcement de la prohibition des drogues, doublé cette fois-ci d'un discours de croisade contre le mal. Surtout porté par les États-Unis, il sera néanmoins imposé à (ou imité volontairement par) une grande partie de leurs alliés. Tâchons ici de retracer la naissance de cette obsession américaine et de ses échos.

La grande peur des années 1960

Les hippies, les étudiants protestataires, les artistes de la mouvance pop ou du psychédéisme, etc. ont tous fait de l'usage de drogue un élément récurrent de leur rhétorique de transgression ou de libération, donnant à la toxicomanie l'aspect non seulement d'une maladie de jeunesse, mais aussi celui d'une crise de civilisation. Le public est à la fois fasciné et inquiet par cette nouvelle vague, qui « coïncide avec la négation de tout ce qui est raisonnable et organisé. Avec l'usage des amphétamines et des hallucinogènes, il y a un combat contre la raison d'entamé, un refus de tout ce qui fait notre société »⁴. Reporters et essayistes se font l'écho des grands rassemblements de l'ère hippie, qui ont surtout lieu aux États-Unis: les grands *love-in* du Golden Gate Park de janvier 1967 à San Francisco, du Grand Canyon en juin 1967, le *Summer of love* du quartier hippie de Haigh Ashbury de

¹ Version française du préambule: www.admin.ch/opc/fr/classified-Compilation/19610057/index.html

² Vaillé C, Stern G. *Les stupéfiants, fléau social*, Paris, Expansion scientifique, 1955.

³ Rapport OMS, Genève 19 mai 1971, Archives du ministère de la Santé, CAC 19900545/1.

⁴ Ouest France, 15 août 1971. *Propos du docteur Henri de Couedic.*

substances stupéifiantes ou non, auxquelles s'adonnent de très nombreux jeunes. Depuis cinq ans, la maladie a gagné des centaines de milliers d'enfants et de jeunes adolescents; elle ne connaît pas de frontières géographiques »³.

Les nouvelles formes prises par la consommation de drogue au temps de la contre-culture



nouveau à San Francisco qui a vu converger des milliers de jeunes pour un rassemblement festif et pacifique⁵, etc. Puis viendra le temps des grands concerts comme à Bethel (Woodstock) en 1969, ou encore l'île de Wight en 1970. On y consomme toujours des drogues abondamment, et la situation peut dégénérer en bagarre sous l'emprise du LSD, causant un mort à Altamont en décembre 1969. De surcroît, s'y ajoutent des fugues massives de jeunes gens qui partent emprunter les « chemins de Katmandou ». Pour le psychologue français Gérard Borg, ce sont près de 10 000 jeunes occidentaux qui les auraient empruntés⁶. Tout ceci a de quoi inquiéter. Les médias passent peu à peu de la fascination à la réprobation. Aux États-Unis, de grandes campagnes contre le LSD s'organisent sur les trois grandes chaînes de télévision américaines : ABC, NBC et CBS pointent des faits divers qui défrayent la chronique tel cet ex-étudiant en médecine de 30 ans, Stephen Kessler, arrêté à Brooklyn en avril 1966 pour avoir égorgé sa belle-mère avec un couteau de cuisine. Pour expliquer son geste, il avait déclaré : « j'ai plané trois jours avec du LSD »⁷, etc. En France, l'écrivain Jean Cau monte au créneau dans un célèbre numéro spécial du *Crapouillot* consacré au LSD, et met en garde les parents en 1969 dans *Paris Match* : « Parents, attention ! Le fléau arrive chez vous... Personne ne sait plus où s'arrêtera le fléau et jusqu'à quelle profondeur il ravagera la nation américaine. Héroïne, morphine, cannabis, hallucinogènes ont établi partout leur règne hideux. De là, le monstre a bondi en Grande-Bretagne et en Suède. Depuis deux ans, il a posé quelques tentacules en France »⁸.

Entre-temps, le problème s'est également politisé aux États-Unis. Le 2 mars 1966, le président Johnson a demandé au FBI d'exercer un contrôle redoublé sur le trafic et l'emploi de stupéfiants, tandis qu'en avril de la même année, le Dr James Goddard, directeur de la Food and Drug Administration, chargée de la réglementation des substances dangereuses et médicamenteuses, envoie une lettre d'alarme aux administrateurs de 2000 collèges et universités américaines pour leur évoquer la « grande menace » qui plane sur la jeunesse. La menace ne tarde pas à se concrétiser quand arrivent les hécatombes provoquées par l'usage d'héroïne en intraveineuse. Les morts se comptent rapidement par centaines : 170 morts par overdose à New York pour l'année 1970 annoncent la presse et la télévision. À l'orée de la décennie 1970, la grande ville de la côte Est incarne les nouveaux ravages de la toxicomanie : mort, criminalité (petits trafics ou agressions de la part

des camés pour obtenir de l'argent), insécurité. Dans un reportage diffusé en 1972 sur l'ORTF, un journaliste interrogeait le procureur de New York en ces termes : « Il y a 300 000 toxicomanes, cinq meurtres par jour et 15 policiers ont été tués l'an dernier dans l'exercice de leurs fonctions, pensez-vous que la violence ait atteint ici un point de non-retour ? »⁹. Et au procureur d'acquiescer devant un public français inquiet de ces évolutions : certes, rien de comparable encore de ce côté-ci de l'Atlantique, mais l'overdose d'une jeune fille à Bandol à l'été 1969 fut extrêmement médiatisée et suscita un grand débat parlementaire devant déboucher sur la loi de 1970 renforçant sévèrement le régime prohibitionniste. D'autres pays ont au même moment les mêmes interrogations : Pays-Bas, RFA, etc. Les réponses peuvent varier mais, partout, l'incompréhension du fossé de génération s'est progressivement couplée à des considérations sécuritaires. Mais c'est des États-Unis que viendra un nouveau modèle guerrier.

Les débuts d'une guerre ambivalente lancée par Nixon

Là-bas, le candidat républicain à la Maison blanche en 1968, Richard Nixon, fait de la drogue un important thème de sa campagne pour le retour de la loi et de l'ordre contre le laxisme des démocrates. Une fois élu, il le met en application. En 1970, une nouvelle loi fédérale, le Comprehensive Drug Abuse Prevention and Control Act unifie et renforce les dispositions relatives au contrôle et à la prohibition des substances psychotropes mais prévoit aussi un volet sanitaire en incitant au développement des centres de soins pour héroïnomanes¹⁰. En juin 1971, dans un célèbre discours, le président qualifie la toxicomanie d'« ennemi public numéro un » aux États-Unis. En 1973, l'ancien Bureau of Narcotics and Dangerous Drugs (BNDD) laisse la place à une nouvelle Drug Enforcement Administration (DEA) aux moyens décuplés. Mais était-ce une saine croisade dénuée de tous sous-entendus politiques ? Certains chercheurs ont émis l'hypothèse que le nouvel arsenal législatif aurait servi de prétexte pour neutraliser la jeunesse étudiante et protestataire qui, par ses rassemblements et ses sit-in, menait un combat pacifique mais subversif contre l'engagement militaire au Vietnam : à défaut de les attaquer frontalement, au risque de remettre en cause les principes du Freedom of Speech, le soupçon (avéré ou non) de consommation de stupéfiants aurait pu constituer une belle arme politique pour tenter de bâillonner une jeunesse révoltée¹¹.

Cette lecture est sans doute trop simpliste, mais on ne peut s'empêcher de penser qu'elle était partagée par cer-

⁵ Labin S. *Hippies, drogue et sexe*. Paris : La Table ronde, 1970, p. 16.

⁶ Borg G. *Le Voyage à la drogue*. Paris : Le Seuil, 1970, p. 14.

⁷ Lancelot M. *Je veux regarder Dieu en face*. Paris, Albin Michel, 1968, pp. 14-15.

⁸ *Paris-Match*, 11 juillet 1970. Et « Une bombe atomique dans la tête », in *Le Crapouillot*, n° 71, Paris, 1966.

⁹ « New York, la démesure et la peur ». *Le Troisième œil*. ORTF, 03 octobre 1972. 1h 07mn 57s, archives INA.

¹⁰ DEA, *DEA History book*, site internet de la DEA [www.justice.gov/dea/], p. 9.

¹¹ Entretien avec Sanho Tree, chercheur à l'Institute of Political Studies (IPS), Washington DC, Mai 2010.

tains membres du Congrès. De même, dans le cas français, l'hypothèse d'une volonté de la majorité gaulliste de régler ses comptes avec la jeunesse gauchiste quelques mois après Mai 68 à l'occasion du débat sur le renforcement de la législation anti-drogue en 1969-1970 ne doit pas être balayée d'un revers de main. Lors des discussions sur la nouvelle loi, certains parlementaires avaient ainsi pointé le risque que les perquisitions de nuit, un temps évoquées dans le projet de loi, puissent être utilisées par la police du ministre Raymond Marcellin pour investir des locaux appartenant à des associations gauchistes, sur la base du simple soupçon de recel de drogue : « Je n'ai aucune tendresse contre ceux qui se rendent coupables de reconstitution de ligues dissoutes ou qui vendent et stockent des journaux de la « gauche prolétarienne ». Mais il ne serait pas concevable que l'on utilise ce texte – qui est parfaitement normal dès lors qu'il s'agit de rechercher les preuves de délits qui sont abominables vis-à-vis de notre jeunesse – notamment pour procéder à une visite domiciliaire ou à une constatation, sous prétexte que l'on cherche des fumeurs de marijuana, alors qu'en réalité on cherche à atteindre une autre catégorie de délinquants. Cela me paraît critiquable »¹².

C'était déjà soulever, de part et d'autre de l'Atlantique, une possible dimension intéressée de la guerre à la drogue, mais elle ne se décline pas uniquement sur le volet domestique. Nixon, en écho avec l'un de ces discours de campagne de septembre 1968, à Anaheim en Californie, où il avait déclaré aller « à la source de la drogue », a envoyé au président Pompidou en août 1969 une lettre le pressant d'entreprendre une action vigoureuse contre la French Connection. Le sujet allait être de nouveau à l'agenda de la rencontre diplomatique des Açores en février 1971. Il s'en est suivi, non sans heurts, la fructueuse collaboration franco-américaine qui allait démanteler le district productif marseillais de l'héroïne. Mais tout ceci n'était pas dénué d'arrière-pensées diplomatiques, à un moment donné où les États-Unis voyaient d'un mauvais œil la politique souverainiste du général de Gaulle et de ses héritiers. C'est l'avis de Raymond Marcellin : « Mais la férocité de la campagne menée par la presse américaine contre la France, et relayée par certains journalistes français,

presse dans une partie de l'opinion publique américaine. Aussi, quelques groupes de pression se chargèrent d'envenimer la discorde de la drogue »¹³.

Au-delà de la question française, la « guerre à la drogue » apparaît en fait comme une fenêtre d'opportunité plus générale pour la politique étrangère américaine, les sources de la drogue étant multiples, et la pression sur la France n'était qu'une action parmi d'autres. Comme le montrent les pressions sur le gouvernement turc pour la limitation des plantations de pavots et l'adoption de cultures de substitution, également l'une des grandes questions du sommet des Açores de 1971, ou encore l'« Operation Intercept » en 1969 destinée à fouiller systématiquement tout véhicule entrant aux États-Unis par la frontière avec le Mexique (afin d'amener le gouvernement mexicain, par ailleurs offensé de cette initiative unilatérale, à surveiller le trafic de drogue sur son territoire), il s'agissait de casser les routes traditionnelles du commerce de stupéfiants pour protéger le territoire des États-Unis¹⁴. Mais aussi de redéployer d'une nouvelle manière l'influence américaine dans le monde par le biais de la « drug diplomacy » à l'heure de la détente et de la remise en question des alliances de guerre froide ?

Vers la fin de la guerre ? Le tournant manqué de la fin des années 1970

On ne saurait l'affirmer à ce moment-là car le scandale du Watergate coûte sa place à Nixon en 1974. Et discours offensif comme pressions internationales s'estompent quelque peu. Dès 1976, le temps de la « guerre à la drogue » semble révolu et le nouveau président Jimmy Carter se montre par exemple très libéral sur la question de la marijuana : faisant écho au rapport de la Commission nationale de 1972 sur le cannabis, il considère que la sanction contre l'utilisateur de drogue ne doit pas être plus préjudiciable que la prise de drogue elle-même¹⁵. Dans un message au Congrès en 1977, il plaide pour la décriminalisation de la possession de très faibles quantités de marijuana (moins d'une once : 28 g). Ce qui vise en réalité à aligner la loi fédérale sur les lois déjà vigueurs dans certains États qui ne l'ont pas attendu et qui ont dépénalisé la possession de marijuana sur de très petites quantités (par exemple, l'Oregon en 1973, la Californie en 1975, le Minnesota en 1976, le Mississippi en 1977, Nebraska en 1978, etc.). Rétrospectivement, la période Carter fait presque office de parenthèse enchantée avant le retour en force du coup de bâton dans les années 1980.

A contrario, en Europe, sous influence française, le groupe Pompidou prend une position ferme contre la

¹² Gerbet C. *Deuxième lecture du projet de loi*. Assemblée nationale, 10/12/1970, PV, pp. 6397-6398.

¹³ Marcellin R. *L'importune vérité*. Paris : Plon, 1978, p. 103.

¹⁴ Doyle K. *Dossier Operation Intercept: the perils of unilateralism*. National Security Archives, Washington DC.

¹⁵ *Marihuana. a signal of misunderstanding*. Washington : New American Library, 1972.



dépénalisation. Lors d'une conférence du groupe à Stockholm en novembre 1979, la déclaration finale se prononce contre toute initiative tendant à libéraliser ou légaliser l'usage du cannabis¹⁶. Mais en son sein, l'Italie et surtout les Pays-Bas font cependant bande à part avec une dépénalisation qui tend parfois vers la libéralisation, notamment pour la Hollande qui, avec l'Opiumwet de 1976, établit une distinction claire entre drogues dures et douces, tolérant l'usage de ces dernières, y compris dans les premiers coffee-shops qui s'ouvrent alors. Dans le sillage de l'adoption de législations étendant la gamme des libertés individuelles à l'époque du « libéralisme des mœurs » des années 1970, la perspective d'un assouplissement de la prohibition des drogues, surtout en ce qui concerne les drogues les moins nocives est clairement posée. Dans le sillage de « l'appel du 18 joint » de *Libération* en 1976, les premiers collectifs réclamant un changement de statut pour les drogues douces apparaissent en France, de sensibilité anarchiste, libertaire ou écologiste comme les Comités de libération pour l'usage de la marijuana et de ses dérivés (CALUMED)¹⁷.

Vers la reprise de la rhétorique guerrière et moraliste sous Reagan

Mais le tournant est manqué et la réaction survient très vite à l'orée des années 1980, sous impulsion américaine une nouvelle fois. Le nouveau président républicain Ronald Reagan relance la *war on drugs* en octobre 1982 en pointant le défaitisme de la précédente administration : il souhaite rappeler le sens de la loi fédérale prohibitionniste aux États de la bannière étoilée qui s'étaient laissés tenter par les expériences susmentionnées. Tandis que la première Dame, Nancy Reagan, lance une grande campagne de prévention à l'adresse des jeunes sur le thème « Just say no », visitant de nombreux centres de soins et de réinsertion pour toxicomanes et surdramatisant les faits divers d'addiction mettant en jeu les plus jeunes. Cette campagne d'opinion prépare le terrain à une montée en puissance de la guerre à la drogue, plus que

¹⁶ Rapport présenté à la Commission interministérielle des stupéfiants. Janvier 1980, CAC 19920026/5.

¹⁷ Galland JP. *Cannabis, 40 ans de malentendus, 1970-1996*. Paris, Trouble-Fête, 2013.

¹⁸ Brochure *Les Stupéfiants. École nationale de police*, op. cit., chapitre « La cocaïne ».

¹⁹ Baum D. *Smoke and Mirrors. The War on Drugs and the Politics of Failure*. Back Bay Books, 1997, pp. 137-249.

²⁰ Reeves J, Campbell R. *Cracked coverage: television news, the anti-cocaine crusade, and the Reagan legacy*. Duke University Press, 1994.

tent les policiers boliviens dans le cadre de l'opération « Blast Furnace » pour détruire des laboratoires de cocaïne dans la région de Santa Cruz. L'opération fait polémique, au niveau international pour l'ingérence des soldats nord-américains dans un pays souverain, et au niveau local car les assauts contre les villages pour en déloger les trafiquants furent vécus par les paysans comme de violentes agressions¹⁸. Ce type d'intervention ne fera cependant que se multiplier jusqu'au début des années 1990 à mesure que les cartels colombiens, de Cali ou Medellín (avec à sa tête le célèbre Pablo Escobar), s'imposent comme les ennemis de la DEA.

Mais la guerre à la drogue reprend aussi sur le plan domestique. En 1986, Reagan fait voter au Congrès un « Anti-Drug Abuse Act » renforçant les pouvoirs fédéraux en matière de lutte et de prévention, étendant la liste des substances prohibées en intégrant les nouvelles drogues de synthèse émergentes (comme l'ecstasy) et fixant surtout des peines planchers en matière de possession de différentes drogues, de la cocaïne au cannabis. En 1988, un deuxième « Anti-Drug Abuse Act » affirme la doctrine d'une « drug free America » et crée une nouvelle structure administrative, dépendant directement de la Maison Blanche, l'Office of National Drug Control Policy dont le directeur, en contact direct avec le Président, sera appelé le « Tsar de la drogue »¹⁹. Le crack est notamment désigné comme la nouvelle menace par les autorités et les médias, depuis le « Crack Summer » de 1986. Les grandes villes comme Los Angeles, New York ou Washington DC seraient presque en état de siège face aux balles perdues des affrontements entre gangs jamaïcains et à la violence des crack-heads, tandis que la presse s'empare pendant quelques années du thème des « crack babies », enfants nécessairement handicapés de mères toxicomanes. Certains commentateurs pointent l'inscription de cette panique morale dans le discours de révolution conservatrice de l'administration Reagan qui tendrait par ailleurs à détourner l'attention du public vers des considérations morales devant des résultats économiques en demi-teinte²⁰.

Mais l'exemple de Reagan fait des émules ailleurs qu'aux États-Unis. En France, devant la massification des usages et de la petite délinquance associée à la drogue, un consensus répressif s'est peu à peu esquissé. Il est confirmé lorsque, sous la cohabitation, le « plan anti-drogue » du garde des sceaux Albin Chalandon présenté en 1987 prévoit des places de prison spéciales pour les toxicomanes, de financer des centres controversés comme le Patriarce, tandis que la loi est durcie en 1987 dans le sens d'une répression accentuée du trafic. Sur un plan plus secondaire, Chalandon souhaite même généraliser à

l'embauche les contrôles urinaires pour dépistage de consommation de stupéfiant (il ne le sera finalement que pour les professions à risque comme l'emploi des gens de mers par un arrêté du 14 avril 1986). Une initiative qui rappelle une idée évoquée par Reagan. Le plan fera long feu, devant l'opposition de la profession médicale, regroupée derrière la ministre de la Santé Michèle Barzach. Mais l'inspiration reaganienne était là. Dans une lettre adressée à Reagan à l'automne 1986, le Premier ministre Jacques Chirac souhaitait que « l'amitié franco-américaine » soit ravivée par la lutte contre la drogue : « Mon gouvernement a engagé, de son côté, une action déterminée et de grande ampleur à ce sujet. À la collaboration, excellente, entre services chargés de la répression, devrait s'ajouter, à mon sens, une coopération entre chercheurs français et américains pour la mise à l'étude de moyens facilitant la désintoxication des drogués ».²¹

Quelles perspectives à l'orée des années 1990 ?

Cette politique guerrière ne varie pas d'un iota au départ de Reagan. En septembre 1989, Georges Bush théâtralise de plus belle la menace de la drogue en posant à la télévision, dans le bureau ovale, avec un sachet de crack valant 2 400 dollars qui aurait été acheté à un jeune dealer noir à quelques mètres de la Maison Blanche, mais les témoignages recueillis révèlent que l'affaire a été savamment montée, des agents infiltrés ayant poussé le dealer à se rendre au Park Lafayette²². Il demande au « tsar » William Bennett de déclarer une guerre sans merci à la drogue assimilée à une tare des ghettos urbains. À part de nouveaux discours hystériques dans les médias, il n'y eut guère de résultats probants de cette politique. Ce n'est pas pour autant qu'elle sera abandonnée, car l'atmosphère anxiogène demeure et oblige les gouvernements à démontrer leur fermeté face au public et à l'opposition, quand bien même ce n'était pas à la base leur intention. C'est le syndrome « to get tough » (s'endurcir) : pour ne pas perdre la bataille politique et morale avec les républicains, les démocrates, qui reviennent au pouvoir avec Bill Clinton en 1992, doivent démontrer qu'ils peuvent aussi frapper dur contre les trafiquants et les dealers, tout en rassurant les braves gens²³. Ainsi, Clinton a dû s'incliner devant le programme de l'opposition au Congrès : en permettant que la moindre « drug offense » puisse entraîner pour un suspect l'arrêt des aides sociales fédérales, en diminuant les subventions de centres d'échanges de seringues, en laissant en l'état les peines planchers²⁴, etc. Mais la guerre à la

drogue s'est alors métamorphosée en guerre contre les pauvres et les minorités ethniques, les deux catégories se recoupant bien souvent aux États-Unis. Ils deviennent les principales cibles d'un « État carcéral » : au cours de la décennie 1980, le nombre d'incarcération pour « drug offense » a augmenté de 126 % ; le nombre de personnes derrière les barreaux pour les « non violent drug law offenses » est passé de 50 000 en 1980 à 400 000 en 1997²⁵ ; les toxicomanes formant aujourd'hui 22 % de la population carcérale américaine, sur plus de 2 millions de détenus. Mais, depuis les années 1990, ce modèle est pourtant de plus en plus critiqué, à mesure que la réduction des risques s'est imposée dans les pays européens comme une nécessité.

Il en va de même sur l'aspect international de cette guerre. Dans un premier temps, le président Georges Bush reprendra les interventions militaires ponctuelles dans l'arc andin (notamment au Pérou) ou encore au Panama dans le cadre de l'opération Juste Cause déclenchée contre le général Noriega : avant la guerre au terrorisme, la guerre à la drogue a donc bien failli être le nouvel axe de la politique étrangère américaine au sortir de la guerre froide²⁶. Mais, si cela n'a pas été le cas, les discours martiaux sont restés de mise, toujours sous influence américaine, au sein des institutions internationales. En 1998, l'Assemblée générale de l'ONU estimait que l'éradication complète des consommations de drogue était un objectif atteignable en dix ans. Mais depuis, comme le montrent d'autres contributions de ce numéro, l'idée d'atténuer cette optique prohibitionniste au profit d'une réduction des dommages a fait son chemin. Tandis que d'audacieuses expériences de légalisation du cannabis en cours depuis 2014, obtenues par référendum populaire dans deux États américains (Arizona et État de Washington), pourraient peut-être accoucher d'une remise en question radicale de la guerre à la drogue, paradoxalement au pays où elle a pourtant vu le jour... Ce modèle a non seulement brillé par son inefficacité comme le démontrent les économistes contemporains, mais a servi de plus à bien des utilisations politiques intéressées (sur le plan domestique ou diplomatique) tandis qu'il a engendré bon nombre de déplorables effets pervers (guerre aux pauvres ou encore creusement d'un fossé racial).

²¹ Lettre du 10 septembre 1986, Archives du cabinet du Premier ministre, CAC 19910554/3.

²² www.nytimes.com/1989/09/23/us/white-house-set-up-drug-buy-in-the-park-for-bush-tv-speech.html

²³ Alexander M. *The New Jim Crow*. New York, New Press, 2010, pp. 56-57.

²⁴ Données disponibles sur le site de Drug Policy Alliance (www.drugpolicy.org)

²⁵ Austin J., Mc Vey Aaron D. *The Impact of the War on Drugs*. Oakland : 1989.

²⁶ Fonds Alain Labrousse. Archives de la BDIC, Nanterre.